

Commune de l'hébergement	Téléphone du déclarant
Nom du déclarant	Email du déclarant
Adresse du déclarant	

**Versement Taxe de Séjour 2023
HÉBERGEMENTS CLASSÉS**

Périodes :

- 1** - du 1^{er} janvier au 30 juin (*versement impératif avant le 15 juillet*)
- 2** - du 1^{er} juillet au 31 octobre (*versement impératif avant le 15 novembre*)
- 3** - du 1^{er} novembre au 31 décembre (*versement impératif avant le 15 janvier de l'année N+1*)

Nature de l'établissement :

- Hôtel
 Résidence de Tourisme
 Meublé
 Village Vacances
 Chambre d'hôtes
 Auberge collective (gîte pèlerins)
 Camping
 Port de plaisance
Classement :
 1
 2
 3
 4
 5

Client N°	DATES		Origine	Nombre total de personnes hébergées	Nombre total de personnes exonérées	Motifs de l'exonération	Nombre total de personnes hébergées moins nombre total de personnes exonérées (1)	Durée du séjour par personne (2)	Nombre de nuitées 3(=1*2)	Tarif (4)	Montant déclaré 5 (=3*4)	Objet du séjour	Si organisme collecteur : Nom de la plateforme de Réservation
	Entrée	Sortie											

Date :/...../..... Signature et cachet de l'établissement